



Fondation Rurale  
de Wallonie



## Opération de Développement Rural - Awans

### Compte rendu de la séance d'information-consultation villageoise de Villers-l'Évêque, le 8 février 2024

#### Présents :

Nombre d'habitants : 19 personnes

- Pour le Collège communal : François LEJEUNE et Samuel DE TOFFOL, Échevins ;
- Pour l'Administration communale : Christophe BALDEWYNS, agent relais de l'ODR ;
- Pour la Fondation Rurale de Wallonie : Caroline DELBAR & Perrine URBAIN, agents de développement.

La présentation utilisée en réunion ainsi que la retranscription des feuilles individuelles peuvent être consultées via le lien suivant : <https://bit.ly/ICV-Awans>

#### **1. Accueil des participants**

Messieurs François LEJEUNE et Samuel DE TOFFOL, échevins, accueillent les citoyens et se réjouissent de les voir venir s'exprimer sur l'avenir de leur commune. L'Échevin Lejeune excuse le Bourgmestre, Monsieur Smolders, ainsi que Monsieur Baldewyns et Mesdames Bouveroux et Claessens-Infantino, qui n'ont pas pu être présents ce soir. Il rappelle ensuite aux habitants que la première opération de développement rural de la Commune, dont la réalisation majeure est la Maison des Villages à Awans, vient de se terminer. C'est donc une seconde opération qui s'entame.

Monsieur de Toffol précise que la conservation de la ruralité est un élément important pour les acteurs communaux. Il est donc attendu des participants de proposer leurs suggestions pour conserver ce cadre de vie rural et des centres de villages accueillants. Il excuse ensuite son départ anticipé de la réunion pour assister à un autre événement communal.

#### **2. Déroulement de la soirée**

Perrine Urbain de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) présente le déroulement de la soirée.

Les objectifs sont :

- d'informer les citoyens sur ce qu'est une Opération de Développement Rural (ODR) et ce qu'elle peut apporter de concret à la dynamique communale ;
- de présenter la « carte d'identité » de la Commune et de confronter les données présentées à la validation des habitants. La présentation des données est divisée en trois thématiques : territoire, population et économie. La collecte des données a été réalisée par le bureau d'études « Un Tour d'Avance » et la présentation de ces thématiques est assurée par la FRW ;
- de consulter les personnes présentes :
  - pour chacune des thématiques, il leur est demandé de lister les atouts, les faiblesses et leurs propositions (de solutions, d'améliorations, de projets) sur une feuille A4.



- sur des post-it de couleurs différentes, il leur est demandé d'inscrire, par thématique, les atouts, faiblesses et propositions qui leur paraissent les plus importants (1 idée par post-it).

### 3. Mise en commun et élaboration d'un diagnostic partagé

#### 4.



Après chaque consultation en lien avec la thématique présentée, les agents de développement regroupent les post-it par thèmes sur des posters prévus à cet effet. Les taches de couleur permettent de visualiser aisément les préoccupations les plus importantes pour les habitants du village. Les agents de développement en font la synthèse en public et s'assurent que leur lecture correspond bien au ressenti des participants.



Cette synthèse peut être découverte ci-dessous, tandis que la retranscription des feuilles individuelles fait l'objet d'un document à part.

**Le nombre de fois qu'une idée a été émise par les participants est inscrit entre parenthèses**, dans le cas contraire, l'idée n'a été formulée que par un participant.

Lors de la consultation d'Othée, les 4 sous-thématiques les plus préoccupantes pour les habitants sont : « **Les publics** », « **Services, loisirs et monde associatif** » et « **Entreprises, commerces, HoReCa, tourisme** ».

## **EN MATIÈRE DE TERRITOIRE :**

### Aménagement du territoire

Le **calme** de la commune est érigé en atout.

L'**éclairage public**, qui assure la sécurité, ne semble pas être à revoir.

Bien que l'**extension de l'habitat** semble être décriée par un participant, un autre déplore le **manque de terrains à bâtir** disponibles. Il est donc demandé soit de prolonger les limites de la zone d'habitat au plan de secteur, afin d'élargir l'offre de terrains à bâtir, soit de densifier l'habitat. Il est demandé que la **politique d'urbanisme** soit cohérente et rigoureuse, afin de maintenir le **cadre rural**. Dans cette même optique du maintien du caractère rural de la commune, il est suggéré de favoriser le développement de l'habitat dans les centres de villages, pour en éviter l'extension.

### Mobilité

Le **Happy Bus** est un élément positif du territoire communal. Cependant, il est jugé sous-utilisé. C'est pourquoi un participant propose de le mettre à la **disposition des écoles**.

La **situation géographique** (2) de la commune est pointée comme un avantage, en particulier sa façon de combiner l'aspect rural avec la proximité des grands axes.

La **circulation automobile** (3) est pointée comme un élément faible du territoire, en particulier sur les axes jouxtant les zones commerciales. La **vitesse** excessive des véhicules motorisés est également mentionnée comme un point faible, de même qu'un manque de chicanes. Il est donc demandé de **renforcer la sécurité**, notamment au moyen de ralentisseurs. L'**état des voiries** est décrié par un participant. De façon plus ciblée, il est demandé d'améliorer la circulation vers le Roua, en mettant la Rue Rond du Roi Albert en sens unique. De même, le non-respect des priorités Rue de la Briqueterie vers Rue Lenoir et vers Petit Roua (panneau de priorité inexistant) est mis en évidence comme point faible, avec le parking sauvage.

En termes de **mobilité douce**, et en particulier cyclable, le marquage est jugé insuffisant, affaiblissant le sentiment de sécurité. Il est donc demandé de développer les **pistes cyclables** (2), notamment par une augmentation du marquage au sol. Il est également demandé de renforcer la **sécurité des piétons** (2), par exemple en créant un couloir permettant leur circulation, le long des axes de communication entre les villages.

### Environnement

Le **cadre de vie rural et agricole** (3) est apprécié, particulièrement pour ce qu'il offre en termes de **paysages** ouverts sur la campagne (3), propices à la balade et à la production locale. Cette ouverture des espaces a cependant l'inconvénient de rendre les sols plus sujets à l'**érosion** par le vent et d'entraîner une diminution de la **biodiversité**. Il est donc demandé de limiter la taille des surfaces dédiées à une même culture, afin de favoriser la biodiversité. Une autre personne fait état du **manque d'arbres et de haies** pour retenir les eaux de ruissèlement. Il est donc suggéré de **planter** plus des haies (2), ainsi que de verdure et d'arbres (2), partout où c'est possible.

La proximité de l'**aéroport** est décriée.

Sur le plan naturel, l'espace des **Marnières** est pointé comme un avantage sur le territoire.

La **saleté des rues** est un inconvénient dénoncé. Un participant suggère de mettre en place un système qui contrecarre les dépôts sauvages et préserve la nature.

## Patrimoine

/

### **EN MATIÈRE DE POPULATION :**

#### Les publics

Bien qu'une personne pointe l'accueil des **seniors** comme un aspect positif, une d'autres mettent en évidence le **manque de maisons de repos** (2). Un participant demande que les personnes âgées soient mieux respectées.

Concernant les enfants, deux participants se disent satisfaits de la présence d'**écoles** dans les villages (2). Certains participants, cependant, déplorent la présence des deux réseaux, libre et officiel dans chaque village (2). Il est demandé de limiter les écoles à un réseau par village, ou de fusionner les écoles.

Le manque de **lieux d'accueil préscolaire** est mis en évidence (3). Il est demandé d'y remédier, en augmentant la capacité de cet accueil (3). Cela pourrait avoir un effet attractif auprès des jeunes familles.

Enfin, il est demandé de créer une **structure pour les jeunes**. Cela pourrait éventuellement répondre (partiellement) au problème des assuétudes chez les jeunes, qui semble déploré par un participant.

#### Services, loisirs et monde associatif

L'offre en **activités** (culturelles ou non) (2) est pointée comme un atout de la commune. Cela est particulièrement pointé dans le cadre de l'offre en activités sportives (4). La présence d'**associations** actives (3) et l'organisation d'événements festifs sont également appréciées. Sur un plan plus matériel, la présence de lieux de retrouvailles lors d'activités est également désigné comme un point fort du territoire.

Le manque d'**infrastructures collectives** permettant des retrouvailles et des instants de convivialité est regretté (2). Il est souhaité d'aménager, développer ou réhabiliter des **espaces de jeu** (2) et de **rencontre** (avec pour exemples le Flôt ou la place du Tîge).

Enfin, il est demandé d'améliorer la gestion des travaux publics.

L'absence d'une **bibliothèque** est marquée comme un point faible du territoire, auquel il est demandé de répondre par la création d'un tel établissement.

Enfin, l'absence d'**activités d'enseignement** (cours) sur le territoire et en particulier, le peu d'activités proposées à Villers est regretté. Il est proposé d'organiser des cours (de langues) sur le territoire communal et d'organiser des activités en soirée pour les personnes qui travaillent.

#### Logement

Le manque de logements et leur **prix** élevé est déploré (2). Ce constat est probablement à mettre en lien avec la difficulté pour les jeunes d'accéder au logement sur le territoire, qui entraîne leur départ du territoire et un **vieillessement de la population** (4), ce qui est vu comme un point faible. Il est par conséquent demandé d'essayer d'attirer les habitants plus jeunes, et suggéré de réguler le prix des locations pour favoriser l'accès des jeunes au logement. De façon plus large, il est demandé que la **politique d'accès au logement** soit adaptée aux espaces disponibles.

Enfin, il est constaté que la construction de petits **buildings** altère le paysage et attire un public plus citadin, qui souhaite changer la vie agricole et rurale.

### Participation, communication et gouvernance

L'**ADL** semble particulièrement appréciée (3), mais pas assez mise en évidence. Il est demandé de maintenir cet outil.

La **communication** est érigée en point fort de la commune (2). Le progrès est constaté. Un petit bémol, cependant, réside dans la déficience de la **communication relative aux services** disponibles. Pour remédier aux problèmes pointés, il est demandé d'améliorer le **site internet communal** (2), en en simplifiant l'accès et le langage utilisé.

Sur le plan financier, les **finances** de la commune sont pointées comme une faiblesse, en regard du nombre d'entreprises établies sur le territoire. En réponse à ce constat, il est suggéré d'instaurer une taxe sur les grosses entreprises.

### **EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE :**

#### Entreprises, commerces, Horeca, tourisme

La présence des **entreprises** et les **possibilités d'emploi** qu'elles offrent sont vues comme un atout (4), sachant qu'il reste encore également de la place pour les PME.

La place de l'**Horeca** et l'éventail des cuisines proposées semblent également appréciés.

Le **faible développement du tourisme** est pointé comme une faiblesse. Toujours concernant le tourisme, il est demandé de mieux gérer et contrôler la création des **gîtes touristiques** dans les villages.

Bien que l'extension des **commerces** (4) soit considérée comme un point faible par certains, de par la saturation des routes que cela peut entraîner, le nombre, la diversité et la proximité de ceux-là reste un atout aux yeux de beaucoup (6).

Par contre, les **commerces de petite taille et de proximité** sont considérés comme étant insuffisants (3), en particulier dans les villages, et encore plus particulièrement à Villers-l'Évêque (4). Il est demandé de favoriser la création de commerces de proximité (2) de type boulangerie ou supérette, sur Villers comme de façon plus générale.

L'absence d'enseigne proposant du **bio** (en regroupant l'ensemble des produits, alimentaires et non-alimentaires, dans un seul lieu) est également déplorée ; ce à quoi il est demandé de répondre par la création d'une enseigne mettant en évidence les produits des petits producteurs, ou au moins de favoriser l'installation d'un magasin bio.

#### Agriculture

La possibilité d'avoir accès à des **produits locaux** (contact direct entre producteur et consommateur) est appréciée. Dans la continuité de cette idée, la diminution des **fermes** dites familiales semble être à déplorer.

Plusieurs participants demandent à mettre en évidence les producteurs locaux, en favorisant les **circuits courts** (4). Cela pourrait se matérialiser via l'instauration d'un **hall** où les indépendants locaux auraient la possibilité d'écouler leurs produits. Un participant précise qu'il est d'avis de favoriser les **cultures raisonnées**.

## 5. Tour de questions & remarques

Questions/réponses concernant l'**ODR**:

*Néant.*

Questions/réponses concernant le **diagnostic de l'économie** :

*Néant*

Questions/réponses concernant la **synthèse** :

*Néant*

## 6. Mot de la fin

Pour terminer la soirée, Perrine URBAIN, invite les participants qui le souhaitent à compléter le formulaire en ligne avec des idées complémentaires qui leur viendraient suite à la soirée. Ce formulaire sera accessible jusqu'au 29 février 2024. Enfin, elle invite les personnes intéressées à s'inscrire à la CLDR. Cela peut être fait via les formulaires distribués sur place, ou via le formulaire en ligne (jusqu'au 29 février 2024).

Les comptes rendus des info-consultations de tous les villages et la retranscription des feuilles individuelles seront disponibles sur le site dédié à l'ODR d'Awans :

<https://www.awans-odr.info/>.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie  
Perrine Urbain & Caroline Delbar

### Evaluation des séances

Les participants ont été invités à remplir un formulaire d'appréciation qui permettra aux agents de la FRW d'améliorer la qualité de leurs animations.

16 personnes sur 19 ont remis le document complété avec le taux de satisfaction suivant :

1. Appréciation générale	92 %
2. Rythme de la réunion	89 %
3. Clarté de l'information donnée	91 %
4. Méthodologie de travail adaptée	91 %

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Perrine Urbain ou Caroline Delbar (Fondation Rurale de Wallonie) au 019/58.93.21 ou par courriel : [p.urbain@frw.be](mailto:p.urbain@frw.be) ou Christophe Baldewyns (agent relais de l'Opération) au 04/364.06.33 ou [env@awans.be](mailto:env@awans.be)*

